

RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan stratégique 2021-2024 actualisé

du Collège de Maisonneuve

Février 2024



Québec, le 21 mars 2024

Monsieur David Pilon
Directeur général
Collège de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2

Objet : *Plan stratégique 2021-2024 – Actualisation*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 6 février 2024, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance de la version actualisée du *Plan stratégique 2021-2024* du Collège de Maisonneuve, adoptée par son conseil d'administration le 16 octobre 2023.

Pour sa récente actualisation, le Collège confirme avoir conservé les mêmes orientations et les mêmes objectifs ou résultats attendus. Les principales modifications concernent la formulation de certains indicateurs et l'ajustement de certaines cibles. La Commission maintient le jugement qu'elle avait émis au moment de l'actualisation précédente examinée en mai 2023, soit que le plan stratégique, incluant le plan de réussite, est **conforme** aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, qu'il est de **qualité et comprend l'ensemble des éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité**.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M^{me} Brigitte Gauthier-Perron, directrice des études